

Anesthésistes-réanimateurs et chirurgiens



© 2016 Les Echos Publishing

Un rapport de la Haute autorité de santé (HAS) propose des solutions pour améliorer la sécurité des patients lors de dysfonctionnements qui ont été régulièrement constatés entre les anesthésistes-réanimateurs et les chirurgiens.

Intitulé « Coopération entre anesthésistes-réanimateurs et chirurgiens – Mieux travailler en équipe », ce rapport analyse 15 étapes pour améliorer les pratiques professionnelles. L'analyse des événements indésirables associés aux soins (EIAS) déclarés a servi de base à son élaboration, et résulte d'un travail collectif des organismes professionnels agréés pour l'accréditation des médecins anesthésistes-réanimateurs et des chirurgiens de différentes spécialités.

Ainsi par exemple, à la première étape, celle du dossier du patient, celui-ci doit être accessible à tout moment par tous les membres de l'équipe, et surtout il doit être renseigné et actualisé, pour une bonne transmission des informations. Autre exemple : une check-list « sécurité du patient au bloc opératoire » doit être réalisée pour chaque intervention en présence de l'anesthésiste-réanimateur et du chirurgien. Tous les éléments de la prise en charge postopératoire du patient sont précisés par l'anesthésiste-réanimateur et le chirurgien dès la fin de l'intervention et sont consignés dans le dossier du patient.

La HAS précise que ce document ne prétend pas imposer des solutions, mais doit être lu comme une liste de questions qui visent à sécuriser le parcours des patients, tout en répondant aux besoins des professionnels et en optimisant les conditions de leur travail en équipe.

Pour consulter le rapport : www.has-sante.fr

© 2015 Les Echos Publishing